

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Franche-Comté - Site de Besançon - Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Franche-Comté - Site de Besançon - Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes	Jury par défaut	Tous les candidats	130	365	365	365	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectif : construction progressive et méthodique des connaissances/savoir-faire portant sur les littératures française et étrangères, les arts et la culture (univers du livre et du texte), la langue française. Ces axes traversent les 6 semestres mais présentent une pondération variable selon le parcours choisi à partir du semestre 4, « Métiers de l'enseignement » ou « Métiers de la culture et de l'écrit ».

Semestre 1 : discipline majeure + mineure « Arts du spectacle » (jusqu'au semestre 2 avec possibilité de réorientation) et 1 portail commun. Semestre 2 : est proposée une mineure « complément de majeure » (renforcement de l'axe « Littérature et culture »).

À partir du semestre 4, 2 parcours :

« Métiers de l'enseignement »

« Métiers de la culture et de l'écrit ».

Le semestre 3 intègre des enseignements relevant des deux parcours permettant à tous de se familiariser avec le double parcours du semestre 4 et d'opérer ainsi un choix en toute connaissance. Même si la spécialisation se renforce dans les 3 derniers semestres, les 2 parcours conservent une part importante d'enseignements mutualisés. Dans chacun des parcours : des enseignements de méthodologie adaptés. Stages proposés au semestre 4 afin de se confronter au plus vite avec les implications de leur choix (réorientation possible d'un parcours à l'autre) et/ou de se confronter avec la réalité du monde socio-professionnel.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les bacheliers et bacheliers préparant un baccalauréat général (ou équivalent) semblent mieux préparé·e·s pour répondre aux exigences de la formation, et ce quelles que soient leurs spécialités.

Les candidates et candidats doivent pouvoir justifier de compétences littéraires (analyse de texte, culture littéraire, intérêt pour l'étude de la langue), mais aussi en langues (vivantes et /ou anciennes) et, plus largement, dans les disciplines des sciences humaines, notamment en histoire et philosophie. Ces compétences doivent apparaître via les notes et/ou le(s) parcours choisi(s). Une appétence pour les activités de lecture et/ou d'écriture ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue française sont également des éléments appréciés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français		Moyenne des notes de première	Essentiel
	Notes de français		Notes du baccalauréat (écrit/oral)	Essentiel
	Notes en langue(s) vivante(s) et/ou ancienne(s) et dans les disciplines de sciences humaines (histoire, philosophie notamment)		moyennes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail		Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »		Champ « Motivation » de la fiche Avenir	Important
	Le projet de formation de l'élève	Cohérence du projet avec la formation suivie et avec les résultats	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »		Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir	Important

Signature :

Marie-Christine WORONOFF-LEMSI,
Président de l'établissement Université de Franche-
Comté - Site de Besançon